

espaCENature

Forêt sèche
Espèces envahissantes
Patrimoine marin

LE CEN VISIBLE SUR FACEBOOK

Depuis quelques semaines, vous pouvez suivre au jour le jour l'actualité du CEN sur notre toute nouvelle [page Facebook](#), relais de notre [site Internet](#) qui reste également votre référence pour en savoir plus sur nos actions !



L'EXPLORATION DE LA BIODIVERSITÉ CONTINUE !



Après les modules de 2016 et 2017, l'Expédition La Planète Revisitée@ du Museum national d'Histoire naturelle (MNHN) se poursuit en 2018, toujours en partenariat avec le CEN. Ainsi, en juin et juillet, plusieurs équipes se sont réparties sur le terrain pour inventorier les invertébrés d'eau douce, explorant rivières, eaux souterraines, mares et retenues collinaires sur la côte Ouest et la côte Est.

Durant tout le mois de septembre, ce sera au tour des lagons de Koumac et Kaala-Gomen de dévoiler leurs richesses aux scientifiques qui seront mobilisés dans le cadre d'un important module marin, conçu pour répondre au mieux à des objectifs scientifiques et aux souhaits du gestionnaire :

- explorer la zone d'étude de Koumac 25 ans après la première étude (1993) menée par le MNHN, à la lumière des révolutions moléculaires et numériques, et tout en élargissant la zone d'étude :
- évaluer la richesse spécifique dans un milieu corallien complexe, en focalisant sur des groupes encore largement méconnus
- relever d'éventuelles perturbations en comparant les résultats avec l'inventaire de 1993

Cette campagne est orientée vers la récolte des organismes à l'aide de plusieurs méthodes complémentaires :

- à vue en plongée scaphandre, sur différents habitats sous-marins, à différents moments d'un cycle de 24h
- déploiement de 36 petites structures de suivi autonome des récifs (ARMS : Autonomous Reef Monitoring Structures), fixées pour un an sur les fonds récifaux
- utilisation de lumun lumun (petits filets de fond de quelques m²), qui permettent la colonisation des formes benthiques (=vivant sur les fonds), déployés sur des fonds de 50 à 150 m, à l'extérieur du grand récif



Une structure de suivi autonome des récifs

- utilisation d'un ROV (véhicule sous-marin téléguidé), jusqu'à 130 m, piloté depuis la surface
- exploration du littoral à pied

Les organismes collectés sont apportés directement au laboratoire de terrain, installé à la marina de Koumac, auprès des différents spécialistes, organisés en différents ateliers de tri. Au total, ce seront environ 45 participants, de 11 nationalités différentes, qui seront mobilisés pour cette première campagne, dont environ 15 plongeurs spécialistes, et parmi eux plusieurs plongeurs naturalistes locaux, dont la connaissance du terrain est précieuse.

L'organisation et la mise en œuvre de cette exploration n'est rendue possible que grâce au partenariat tissé avec de nombreux acteurs, qui s'investissent sur le plan logistique ou financier, parmi lesquels : province Nord, mairie de Koumac, Nouvelle-Calédonie, CEN...

Un important volet pédagogique sera développé pendant l'expédition pour sensibiliser à la fois les scolaires et les communautés locales. Il devrait impliquer deux enseignantes dédiées à plein temps ainsi que des chercheurs.

QUAND DES ARBRES EN REMPLACENT D'AUTRES...



Abattage de pins des Caraïbes à Poindimié

L'association Pöpwadene en charge de la gestion de la zone «patrimoine mondial» sur la commune de Poindimié, avec le soutien de la province Nord, du Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique Nouvelle Calédonie (RIMaP-NC) et grâce au prix obtenu en 2017 auprès des Nickel de l'initiative (SLN), a co-organisé une opération d'éradication du pin des Caraïbes sur la tribu de Napoémien.

Fin juin, lors de la première phase, quatre jeunes issus des districts de Bayes et Wagap ont été identifiés par l'association et ont pu être conseillés sur l'abattage directionnel de pins des Caraïbes. Sur environ 3,5 hectares, tous les pins des Caraïbes ont pu être abattus. Une partie de ces arbres sera valorisée fin septembre par le débitage et la fabrication d'ouvrages (table, abri etc.).

L'association se mobilise maintenant sur la recherche de plants d'espèces natives afin de reboiser la zone abattue. Les tribus se sont engagées à mettre gracieusement à disposition une partie des plants, l'autre partie sera achetée par l'association grâce à la subvention remportée. Le reboisement commencera en début d'année 2019.

Ce projet qui a pour objectifs la restauration forestière, la lutte contre l'érosion et la prévention contre le feu, permet également la formation des jeunes de la zone.

LES LYCÉENS SUIVENT LES ESPÈCES RARES ET MENACÉES...

75%, c'est le taux de survie obtenu deux ans après la plantation des 630 *Ixora margaretae*, réintroduits en 2016 dans leur région d'origine sur les communes de Poya et Pouembout.

Cette année, ce sont les élèves de la classe de première Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) du lycée Michel Rocard à Pouembout qui ont réalisé en partie le suivi annuel des plants.

GPS et pied à coulisse en main, les lycéens ont ainsi effectué une évaluation de la survie des plants, une observation de l'état de santé des populations, et fait des relevés de croissance sur les 200 plants mis en terre dans les forêts sèches de Tiéa et Tipenga.



Suivi des *Ixora margaretae* par les lycéens (Site de Tiéa).

5 000 ARBRES DE FORÊT SÈCHE SUPPLÉMENTAIRES À PINDAÏ



Dans la poursuite de ses actions de reboisement organisées depuis 2016 sur la presqu'île de Pindaï, dans le cadre du programme européen **BEST 2.0**, le CEN a finalisé au mois de mai 2018 une nouvelle plantation de forêt sèche, à l'intérieur d'une parcelle mise à disposition par la province Nord pour des opérations expérimentales de restauration à grande échelle.

Cette nouvelle zone de plantation amène la surface reboisée au sein de la parcelle à près de 15 ha et 15 000 plants mis en terre, dont une part importante d'espèces rares et menacées, comme le *Pittosporum brevispinum*, *Pittosporum gatopense*, *Archidendropsis paivana* ou *Canavalia faviari*.

Cette année, la participation des élèves du lycée Michel Rocard à Pouembout a été accrue et a permis aux jeunes de seconde Nature Jardin Paysage et Forêt (NJPF) de s'investir sur l'ensemble des étapes du chantier : du débroussaillage à la mise en terre, en passant par la trouaison, le transport des plants et la gestion de l'eau pour la phase d'arrosage, les lycéens ont eu une vision complète de l'organisation et des moyens mobilisés sur un chantier de plantation de cet envergure, en tenant compte des difficultés du terrain.



Participation des lycéens au chantier de plantation (CEN/Best 2.0)

PLANTATIONS PARTICIPATIVES SUR LE DOMAINE DE DÉVA

Initiées en 2012 par la Sem Mwe Ara, le CEN et l'ACB, avec le soutien de la province Sud et de la Mairie de Bourail, les actions de plantations participatives se sont développées en 2018 au sein de la forêt sèche du littoral mise en défens en 2016 par le CEN.

Avec l'aide de l'association Caledoclean, du réseau associatif bouraillais, d'établissements scolaires, la Sem Mwe Ara a donné un coup d'accélérateur à la restauration des forêts sèches du domaine de Déva lors de la saison de plantation 2018. Plus de 2700 plants ont été mis en terre à l'occasion d'événements organisés sur le domaine de Déva ou aux alentours (Journée de la forêt, Forum Jeunesse et Développement Durable, événement ZCO pour les 10 ans de l'inscription).



Journée de la forêt - Domaine de Déva (mars 2018)

FOCUS SITE : LE DOMAINE DE DÉVA

Le domaine de Déva est géré depuis 2008 par la Société d'Economie Mixte locale Mwe Ara qui réunit la province Sud, la mairie de Bourail, le GDPL MWE ARA, la Société de Participation Bouraillaise de Déva (SPBD) et Promosud.

Avec 1700 ha de forêt sèche, le domaine de Déva abrite la plus importante surface de cet écosystème patrimonial en Nouvelle-Calédonie, refuge de 72 espèces végétales des forêts sèches dont des espèces rares et menacées telles que l'*Acropogon bullatus* ou l'*Emmenosperma pancherianum*.

La Sem Mwe Ara et ses partenaires s'attachent depuis 2008 à préserver ce site emblématique à travers des actions de protection physique des forêts sèches, de lutte contre les espèces exotiques envahissantes animales et végétales, de plantations d'espèces endémiques, de gestion des flux de visiteurs ou de sensibilisation.

Le CEN accompagne depuis 2012 la Sem Mwe Ara pour la gestion de ce site prioritaire à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie notamment par le biais du projet BEST 2.0 qui a permis la mise en défens de la forêt sèche du littoral et d'espaces potentiels de restauration, l'organisation de sorties découvertes de cet écosystème patrimonial et l'édition de [supports d'information](#).

Pour plus d'information sur le domaine de Déva vous pouvez consulter [la fiche](#) de présentation des forêts sèches du domaine, le [site internet](#) et la [page facebook](#) de la Sem Mwe Ara.

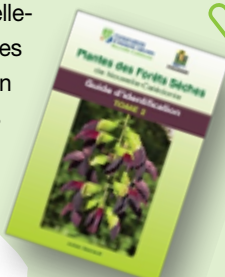


La forêt sèche du domaine de Déva



TOUJOURS EN LIBRAIRIE

Composé de fiches descriptives et illustrées, les guides d'identification des plantes et des oiseaux des forêts sèches sont les outils indispensables pour découvrir les forêts sèches de Nouvelle-Calédonie. Les ouvrages sont disponibles en librairie. Pour plus d'information sur les points de vente, veuillez contacter le [pôle forêt sèche](#).



À LA RECHERCHE DES ESCARGOTS DE FORET SÈCHE !



Le bulime, mollusque emblématique des forêts sèches

En visite en Nouvelle-Calédonie, plusieurs scientifiques associés au Museum National d'Histoire Naturelle ont réalisé, avec l'appui du CEN, une mission d'échantillonnage des mollusques terrestres sur différents sites de forêt sèche, essentiellement sur affleurement calcaire, du Sud à l'extrême Nord de la Grande Terre.

Les résultats des prélèvements de ces escargots, petits et gros, permettront d'avoir une meilleure connaissance des mollusques présents en forêt sèche et compléteront les recherches faites en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de l'expédition [la Planète Revisitée](#).



**LAGONS CALÉDONIENS
INSCRITS AU PATRIMOINE
MONDIAL DEPUIS 2008**

2018 marque les 10 ans d'inscription des « Lagon de Nouvelle Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés » sur la Liste du patrimoine mondial.

Le CEN a été missionné pour coordonner

cette célébration d'envergure Pays. Cet anniversaire vise trois objectifs :

- Le rassemblement des acteurs de la gestion et du public.
- La valorisation des différentes actions, initiatives, outils et programmes.
- La sensibilisation du public sur la nécessité de protéger nos lagons.

Plusieurs actions sont prévues pour célébrer cet anniversaire : appui du CEN aux acteurs qui placent cette thématique au cœur de leur événement, organisation d'un concours « dessins-timbre » à destination de la jeunesse et en partenariat avec l'OPT et le vice rectorat, déploiement du **dispositif e-POP** pour les comités et associations de gestion, événement de clôture le 24-25 novembre 2018 à Bourail. Vous n'avez donc pas fini d'entendre parler de cet anniversaire !

Plus d'informations sur : <https://www.gardiensdeslagons.com/>

Ils ont déjà mis les 10 ans à l'honneur :

La province Sud, le comité de gestion de la Zone Côtière Ouest, le Festival Sublimage, la Groupama Race, la fête du lagon d'Ouvéa

LES JOBS D'ÉTÉ, UN DISPOSITIF INNOVANT AU SERVICE DES AIRES MARINES PROTÉGÉES DE LA ZONE CÔTIÈRE OUEST

De décembre 2017 à février 2018, durant la période estivale, le comité de gestion de la zone côtière ouest et la direction de l'environnement de la province Sud ont co encadré huit jeunes de la région recrutés en contrat job d'été.

C'est la deuxième année consécutive que ce dispositif est déployé sur cette zone à enjeux, plus particulièrement sur les réserves marines (Roche Percée, Poé) de la commune de Bourail, au moment où la fréquentation est la plus intense.



Les réserves de La Roche percée et la baie des tortues.

Les jeunes étaient positionnés en binôme dans chacune des aires marines protégées de la commune de Bourail (Poé, Baie des Tortues, Roche Percée et Ile Verte) et leurs missions consistaient à :

- Sensibiliser le public sur les enjeux des différentes réserves naturelles (site de ponte tortues *Caretta caretta* pour la Roche Percée, herbier et récif pour Poé, etc)
- Informer les usagers sur la réglementation des réserves,
- Remonter à la direction de l'environnement et aux instances de police les éventuelles infractions liées à la réglementation du site ;
- Créer un effet dissuasif via la présence d'agents au sein des aires protégées
- Acquérir des informations de différentes natures (réglementaires, techniques, usages) notamment concernant la fréquentation des aires marines protégées provinciales via une enquête à destination des usagers.

Ce dispositif est une vraie plus-value pour la province Sud et le comité de gestion de la ZCO car il permet de disposer d'une présence permanente au sein des aires protégées durant la période où la fréquentation des sites est maximale. Il a permis de recueillir de précieuses informations concernant l'usage des sites, sa fréquentation, ou encore les attentes des usagers ou leurs perceptions sur des réserves (460 personnes interrogées).

AU CHEVET DE LA MANGROVE

Lauréate d'une subvention européenne Best 2.0 en 2017, l'association de gestion Hô-üt en charge de la gestion de la zone patrimoine mondial sur la commune de Touhu poursuit ses opérations de restauration de la mangrove.

La première étape de ce projet a consisté à répertorier les zones de mangrove dégradées puis à sélectionner les sites prioritaires. Ainsi les mangroves de Tiwaé (Tiponite) et de la plage de Tianite précédemment replantées se sont vues renforcées. D'autres opérations ont aussi été menées sur la zone de Ponandou et Koé avec l'appui d'élèves de l'école de Koé. Finalement, ce seront près de 1000 palétuviers qui seront replantés grâce à cette subvention.

L'association qui monte en compétence au fil du temps dispose maintenant d'une pépinière permettant d'avoir des plants à disposition pour les opérations de restauration.



Participation de l'école de Koé à la plantation de palétuviers.



LE PLAN D' ACTIONS DUGONG FAIT DE LA LUTTE ANTI-BRACONNAGE SA PRIORITÉ N°1.

La Rhytine de Steller, espèce cousine du dugong a été découverte en 1741. Elle fut rapidement chassée par l'Homme et disparu totalement en seulement vingt-sept ans!.

En Nouvelle-Calédonie, on estime que la population actuelle de dugongs est particulièrement vulnérable. Le dugong est une espèce protégée.

Un spot d'information a été lancé par le Plan d'actions dugong pour rappeler que tout acte de nature à nuire à l'animal est interdit.

Sont interdits et passibles d'une peine de prison et d'une amende de plus de 1 000 000F CFP les faits suivants :

- capturer, pêcher, chasser les dugongs ;
- vendre, acheter, donner, accepter, troquer de la viande de dugong ;
- manger, consommer de la viande de dugong.

Pourtant ces actes persistent et participent grandement au déclin de la population de cette espèce vulnérable..

Spot à voir ou à revoir sur [notre chaîne youtube](#).

Pour en savoir plus :

www.cen.nc/plan-actions-dugong

LES BONNES PRATIQUES

- Refuser de manger du dugong
- Sensibiliser autour de vous
- Informer les gardes natures de tout acte de braconnage, de consommation ou de vente de viande de dugong dont vous avez connaissance ou êtes les témoins :

Province Sud : 20 30 40

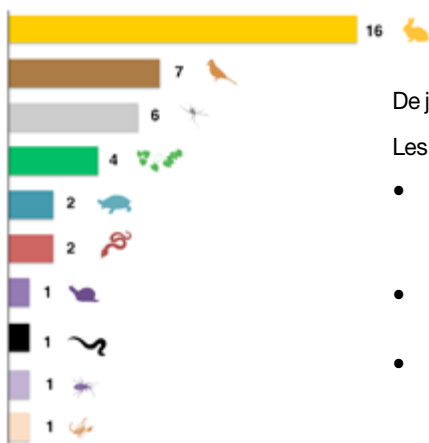
Province Nord : 47 72 39

ESPÈCES ENVAHISSANTES

DIFFUSION D'UNE SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE PAYS

Une synthèse de la stratégie de lutte contre les EEE et un poster illustré des 70 EEE classées prioritaires ont été édités par le CEN avec la collaboration de ses partenaires. Ces documents ont pour objectif de porter à la connaissance des calédoniens et des voyageurs les actions prioritaires développées sur le territoire et l'urgence à se mobiliser et à agir ensemble contre ces menaces majeures pour le pays. La version numérique de ces documents, disponible sur le [site du CEN](#), a été diffusée fin mai 2018 à près de 900 destinataires locaux. Une version numérique en anglais a également été diffusée dans les pays anglophones de la région du Pacifique.

Actuellement, 2 000 exemplaires imprimés sont distribués auprès des services techniques des collectivités, des partenaires, des établissements, des associations, des écoles, collèges et lycées, et du grand public.



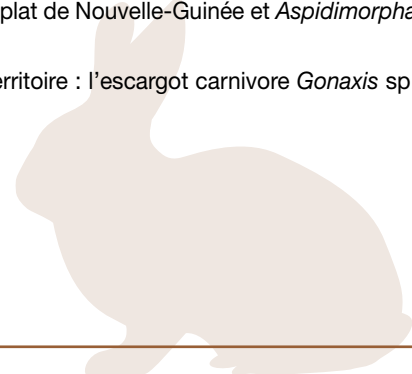
BILAN DE LA CELLULE DE VEILLE AU 1^{ER} SEMESTRE 2018

De janvier à juillet 2018, **41 signalements** et **4 sollicitations** diverses ont été reçus et traités par le CEN.

Les signalements ont porté sur **19 espèces** distinctes dont :

- **5 EEE** listées parmi les 70 espèces établies prioritaires à l'échelle pays : le bulbul à ventre rouge, le lapin ensauvagé, la tortue de Floride, le ver plat de Nouvelle-Guinée et *Aspidimorpha quinquefaciata*, (coléoptère chrysomèle)
- **2 EEE** non prioritaires, de présence connue sur le territoire : l'escargot carnivore *Gonaxis* sp. et une espèce de Philodendron,
- **Un python** réticulé (voir article suivant).

Nombre de signalements traités au premier semestre 2018 déclinés par groupe d'espèces



DÉCOUVERTE D'UN PYTHON RÉTICULÉ A LA TRIBU DE TIÉTA (VOH)



La découverte d'un python réticulé de 4 m et 26 kg, abattu au nord-est de la tribu de Tiéta, commune de Voh, le 11 juin 2018, a donné lieu à

5 visites de prospection et d'information.

Une réunion d'information a notamment eu lieu le 1^{er} juillet 2018 à Tiéta, en présence du CEN, de la province Nord, du SIVAP et de KNS.

Consultez sur le [site du CEN](#) deux brèves relatives à cette alerte et à l'autopsie du spécimen, réalisée le 11 juillet.

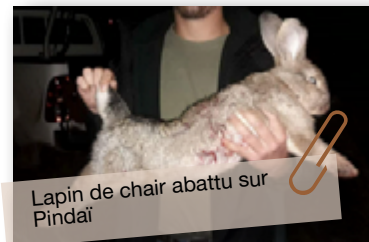
Cette espèce, comme bien d'autres, constitue un risque élevé d'invasion biologique. **Signalez** toute espèce envahissante ou suspecte au **75 30 69** ou sur www.cen.nc/signaler.

Attention à ne pas confondre avec le **boa du pacifique** (espèce locale et protégée) aux îles Loyauté.

APPEL À VIGILANCE : LAPINS ENSAUVAGÉS

Plusieurs signalements de lapins ensauvagés isolés ont été traités au cours du 1^{er} semestre, notamment sur le domaine de Déva et la presqu'île de Pindaï. Sur Déva, ces signalements ont donné lieu à un appel à vigilance auprès des usagers du domaine, à des visites sur place, notamment par des agents provinciaux ainsi qu'à une action de régulation de la FFCNC le 05 juillet et du piégeage par la SEM Mwé Ara sur 3 semaines.

Sur Pindaï, un lapin « de chair » a été tué le 26 juin lors d'une action de régulation de nuit menée par la FFCNC et les chasseurs de Pouembout. Un précédent lapin avait été abattu sur ce même site le 29 août 2017.



Lapin de chair abattu sur Pindaï



SOUTENANCE D'UNE THÈSE DE DOCTORAT SUR LE BULBUL À VENTRE ROUGE

Après trois années de recherche à l'Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC), Martin THIBAUT a présenté avec succès ses travaux de [thèse de doctorat](#) le 26 juillet à l'Université de Massey en Nouvelle-Zélande.

L'objectif de cette thèse intitulée «The red vented-bulbul (*Pycnonotus cafer*): invasion dynamics and ecological impacts of an introduced pest bird in New Caledonia and implications for management» était d'évaluer les risques potentiels liés à la dispersion du bulbul en Nouvelle-Calédonie afin de guider le plan d'action actuellement en cours d'édition pour cette espèce.

Le document pdf sera prochainement disponible en ligne.

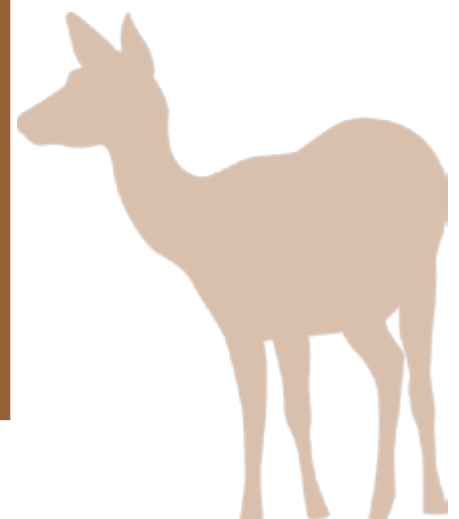


Bulbul consommant des baies roses

ENJEUX ET RISQUES DE LA VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE DES EEE

Une étude sur les enjeux et les risques de la valorisation socio-économique des espèces exotiques envahissantes vient de paraître (UICN, IBMA, AFB). Elle a mobilisé une soixantaine de contributeurs, parmi lesquels le CEN de Nouvelle-Calédonie. Sont notamment cités pour le territoire, le cas du cerf rusa et du faux-poivrier (baie rose).

Le document est accessible en ligne sur le [site du CEN](#).



 Pour en savoir plus !

Retrouvez les archives des lettres d'information technique sur les EEE, sur le [site du CEN](#).